

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

Date de la commission : jeudi 17 septembre 2026

Procès-verbal n° 1

Présents : MMS PIVETEAU Cindy, SALZAT Vanessa, M. LUCAS Serge (validation électronique)

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

Demandes de modifications

- Un club pourra demander la modification du jour et/ou de l'heure de la rencontre à conditions d'en faire la demande au club adverse 10 jours avant la date prévue de la rencontre, via Footclubs. Le club adverse devra répondre dans les 5 jours suivant la demande. Passé ce délai, celle-ci sera réputée acceptée. Il appartient au club demandeur de solliciter le District pour entériner la modification. Le District se réserve le droit d'homologuer ou pas la demande, en fonction des impératifs du calendrier.
- Toute rencontre reportée sans accord de la Commission pourra entraîner la perte par pénalité aux deux équipes

U13F à 8 Brassage**Demandes de modifications**

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur	Report
12/09/2026	79423080	A	Cestas Sag 1 525228	Bassin Arcachon Fc 1 580598	17/10/2026
12/09/2026	79423303	B	Nord Gironde Us 1 551006	Bassens Cmo 1 535776	17/10/2026
12/09/2026	79366488	D	Gj Convergence F. 1 566087	Agenais Su 1 505841	17/10/2026

Feuilles de matches manquantes

Patronage	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur
12/09/2026	79423593	C	CMFF 1 764821	Arsac Le Pian Médoc 1 552034

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
12/09/2026	79423593	C	CMFF 1 764821	Feuille de match informatisée non transmise 49€00

*Tarifs et Amendes 2026/2027 du district de la Gironde

U14/U17 F Brassage

RAS

U15F à 8 Brassage

Demandes de modifications

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur	Report
12/09/2026	79306662	A	St André Cubzac Fc 1 505581	Blanquefortaise Es 1 525223	31/10/2026
12/09/2026	79305904	B	Bassens Cmo 1 535776	Biassais Fc 1 544623	31/10/2026
12/09/2026	79305894	B	Portes Entre 2 Mers 1 553258	Cenon Us 1 511449	31/10/2026

Feuilles de matches manquantes

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur
12/09/2026	79306672	A	Bordeaux Chanteclerc 1 505674	St Bruno Union Fcs 2 544160

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
12/09/2026	79306672	A	Bordeaux Chanteclerc 1 505674	Feuille de match informatisée non transmise 49€00
12/09/2026	79306642	A	Cestas Sag 2 525228	Feuille de match mal remplie et/ou non conforme 12€00
12/09/2026	79305820	B	St Denis de Pile Us 1 518025	1er forfait 60€00

*Tarifs et Amendes 2026/2027 du district de la Gironde

Décisions Commission

- 79305820 Poule B La Brède Fc 2 / St Denis de Pile Us 1 du 12/0926 Absence de l'équipe visiteuse. **La commission déclare forfait l'équipe de St Denis de Pile Us 1**

U15F à 11 Acc LFNA



COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

RAS**U15F à 11 Département Niveau 2****Demandes de modifications**

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur	Report
12/09/2026	79395475	Unique	Bouscataise Us 1 515156	Rive Droite 33 Fc 1 551473	17/10/2026

U18F à 11 Acc LFNA**RAS****U18F à 11 Niveau 2****Demandes de modifications**

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur	Report
13/09/2026	79420711	Unique	Bassens Cmo 1 535776	Gf Garofoot 1 566140	03/10/2026
13/09/2026	79420712	Unique	Arsac Le Pian Médoc 1 552034	Portes Entre 2 Mers 1 553258	03/10/2026

Animateur de la commission
Mr LUCAS Serge